

16 septembre Journée Internationale de la protection de la couche d'ozone

En 1994, l'Assemblée générale de l'ONU a proclamé le 16 septembre, date anniversaire de la signature, en 1987, du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Journée internationale de la protection de la couche d'ozone (résolution 49/114 du 19 décembre).

Les États ont été invités à consacrer cette journée spéciale à l'encouragement d'activités concrètes conformes aux objectifs du Protocole de Montréal et de ses amendements. La couche d'ozone, fragile écran de gaz, protège la Terre des rayons dangereux du soleil, préservant ainsi la vie sur notre planète...

Suite à la mise en évidence de l'appauvrissement de la couche d'ozone au début des années 70, deux traités internationaux pour la protection de la couche d'ozone, la Convention de Vienne et le Protocole de Montréal ont été négociés sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'Environnement PNUE et signés respectivement en 1985 et 1987. Ces traités ont été ratifiés par la plupart des pays du monde. Ils ont permis d'obtenir comme premiers résultats une réduction de plus de 80% de la production et de la consommation des substances appauvrissant la couche d'ozone.

Vingt ans après...

Le sujet est toujours préoccupant, inutile de se le cacher. Cependant, des mesures récentes montrent qu'en certains endroits, la couche d'ozone a commencé sa reconstitution. Une occasion de se réjouir ?

Allez, elles ne sont pas si nombreuses !

Un site à visiter : www.notre-planete.info